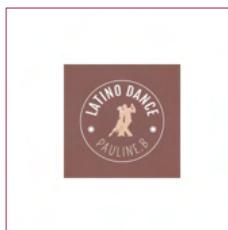


Trimestriel : numéro quatorze



Les jours raccourcissent, le froid s'installe doucement, l'hiver arrive.

Et l'actualité, froide, violente, ne va pas apporter la chaleur dont nous aurions besoin. C'est dans ces moments, il me semble, que l'orientation et les choix de la commune ont plus que jamais leur importance.

Depuis 3 ans maintenant, et conformément à notre engagement, nous avons travaillé, avec et pour les administrés, à renforcer la fraternité et favoriser son expression.

Car, dans ses moments comme pour tant d'autres, être seul est la plus grande souffrance. Alors réjouissons-nous de nos associations, de leur succès et que l'offre continue de grandir (dernièrement, des cours de langue des signes).

Depuis 3 ans également, nous avons travaillé à un environnement plus agréable, ou plus adapté, des moments de partage en toute occasion, un accueil de qualité des enfants, et une longue réflexion à destination de tous, y compris les plus âgés et les plus fragiles. Je vous reparlerai du multiservice et ses projets en temps voulu, mais sachez que personne n'a été oublié.

Alors, comme le chantait Brassens, "non ce n'était pas le radeau, de la méduse ce bateau !" (les copains d'abord).

Rien ne sera démesuré mais tous sera imaginé pour tous. La culture de l'amitié, du soutien, du partage font partie de Nieul et de l'âme de ses habitants. Nous continuerons à faire honneur à ces qualités combien respectables et précieuses.

Et que ceux qui pourraient craindre que tout cela soit compensé par leurs impôts à venir, se rassurent. Nos projets sont conditionnés au fait que je défende avec autant de conviction que nécessaire nos actions, afin qu'ils soient subventionnés autant qu'ils peuvent l'être.

En conséquence, c'est donc avec les impôts que vous avez déjà payé qu'ils sont financés, et non avec ceux à venir : subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe.

J'aurai maintenant le plaisir de vous rencontrer à l'occasion des
vœux du maire, le samedi 20 janvier 2024

D'ici là, la soirée tartiflette, la soirée poule au pot, le marché de Noël, le départ de la chasse à courre.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et vous dis à très bientôt.

C. PAVIE
Le Maire

Rédacteur en chef : Christophe PAVIE

Rédaction : Thierry Martini,

Agenda

NOVEMBRE

04 Nov 2023 Soirée Tartiflette Nieul le Virouil..... Salles des Fêtes..... Les Reinettes
10 Nov 2023 Loto Saint Hilaire du B... A.C.C.A
11 Nov 2023 Loto Saint Hilaire du B... A.C.C.A
12 Nov 2023 Loto Saint Hilaire du B... A.C.C.A
25 Nov 2023 Soirée Poule au Pot Nieul le Virouil..... Salle des Fêtes Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

02 Déc. 2023 Marché de Noël Nieul le Virouil..... Salle des fêtes Comité des Fêtes
17 déc. 2023 Chasse à Courre Nieul le Virouil Salle de Chasse A.C.C.A

ASGN : Association Sportive Guitinières Nieul

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

APE: Association des Parents d'Élèves

APIC: Association Périscolaire Inter Communale

Info Mairie

ÉCOLE

Suite à une nouvelle installation réseau, le numéro de téléphone de l'école change.

05 46 86 32 13

Campagne de Stérilisation

et d'Identification des Chats Errants

A la demande et avec la participation financière de Nieul le Virouil et « 30 millions d'amis », l'association « Le Chat Libre des 3 Monts » a procédé à une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants. Celle-ci s'est déroulée de la manière suivante : Capture des animaux, transport à la clinique vétérinaire où les chats sont stérilisés et identifiés avant d'être remis en liberté sur leur lieu de capture (procédure réglementaire).



Rappel : l'identification des chats est obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

Le but de cette campagne de stérilisation est double : le bien-être des animaux d'une part et limiter les dégâts de ce prédateur sur la petite faune (lézard, oiseaux,...).

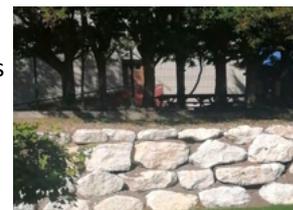
Assurez vous que votre (vos) chat soit bien identifié afin de ne pas être confondu avec un chat errant.

Si votre chat n'est pas identifié, il est préférable de le (les) garder à votre domicile.

Nouveautés

Dans le prolongement de la cour de l'école et pour stopper un mouvement de terrain, nous avons procédé à la réalisation d'un enrochement.

Il est prévu d'habiller ce mur avec des plantations de fleurs ou de lierre.



Courant septembre, la pose d'arceaux de sécurité est venue protéger la **Borne Défense Incendie**, la dernière ayant été rendue inutilisable par un choc avec un véhicule

Le Coin des Associations

A.C.C.A.

Association Communale de Chasse Agréée

Nous avons débuté une arrière belle saison pour la chasse, avec déjà l'ouverture de la caille fin Août ; l'ouverture générale étant le 10 Septembre pour le reste, à part le lièvre qui aura lieu plus tard.

Les battues pour les sangliers ont aussi dû commencer pour des dégâts constatés chez les agriculteurs de notre commune.

Nos battues débuteront le Samedi 14 Octobre.

L'A.C.C.A a aussi participé avec l'accord de la mairie à un prolongement de « ciment » devant le gecko afin de rendre plus propre l'accès à ce dernier.



Veillez noter quelques manifestations pour cette fin d'année avec les lotos et chasse à courre :

- * LOTO à SAINT HILAIRE DU BOIS 10/11 ET 12 NOVEMBRE
- * CHASSE A COURRE AUX LIEVRES avec le RALLYE DU PLESSIS Dimanche 17 DÉCEMBRE

Amitiés en SAINT HUBERT
Maité BAUDRY.

Association pour l'église

L'association pour l'église a organisé le samedi 9 septembre un concert de musique classique à destination des familles.

Petits et grands ont pu, grâce au talent de Madame **Anne Roux-Brochard** et Madame **Stéphanie Cuq**, toutes deux **professeures** au **Conservatoire de Musique et de Danse de Saintes**, profiter d'un duo alto et violoncelle.

Les musiciennes ont retracé l'évolution de la musique classique jusqu'à nos jours avec des morceaux plus contemporains issus de musique de films.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 20 octobre à 18h30.

Prochain événement:

Samedi 16 décembre, nous vous proposons une "Scène ouverte" afin de nous dévoiler vos nombreux talents. A l'issue de ce moment, une tombola culturelle avec de nombreux lots en jeu !

Les événements proposés par l'association sont toujours gratuits, nous vous attendons nombreux."

En vous remerciant,

Cordialement,



Béatrice Huleux Pillet
Présidente

Le club de l'amitié



A présent, le club de l'amitié est ouvert tous les mercredis après-midi à la salle des association à partir de 14h.

De plus une fois par mois, nous sommes en partenariat avec l'**A.P.I.C.** pour une rencontre intergénérationnelle, ces rencontres se déroulent en début d'après midi à la Salle des Fêtes.

Une participation de 2 euros par personne est demandée pour le goûter.

Monique Giroux

Association Péri-scolaire Inter Communale



L'accueil de loisirs APIC (Association Péri-scolaire Inter communal) accueille vos enfants de 3 à 13 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16h00 à 19h00 ; ainsi que les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Fermeture pour cette fin d'année 2023 du 23/12/23 au 7/01/24.

Vous pouvez nous joindre au 05.46.04.07.04 ou à apic.cls@orange.fr

Les enfants sont partagés en deux groupes :

Les crocos (3-6 ans), encadrés par Virginie R, diplômée du CAP Petite enfance, Léa diplômée du CAP **AEPE***, et enfin Lindsay apprentie du CAP **AEPE***.

La capacité d'accueil sur ce groupe est de 16 enfants

Les ninjas (6-13 ans), encadrés par Virginie A, diplômée du **BAFA***, Emma diplômée du CAP **AEPE**, ainsi que par Laurence.

La capacité d'accueil sur ce groupe est de 24 enfants.

L'équipe est renforcée pour les périodes de vacances par des animateurs, animatrices également diplômés.

La direction est assurée par Virginie Authier, diplômée du **BAFD***.

***AEPE** : Accompagnant Éducatif Petite Enfance

***BAFA** : Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

***BAFD** : Brevet Aptitude aux Fonctions de Directeurs



L'APIC a organisé sa journée festive annuelle le 5 Août 2023. Malgré le mauvais temps, le monde était au rendez-vous pour jouer en familles avec les jeux en bois XXL installés pour l'occasion, se faire maquiller, profiter des sculptures de ballons ou encore déguster de bons burgers grâce au food-truck présent ce jour-ci. Une tombola y était également organisée, avec à gagner des places pour l'Aquarium de La Rochelle, le Zoo de La Palmyre, CAP Sciences à Bordeaux... et encore pleins d'autres lots pour partager de superbes moments en famille.



L'APIC remercie les familles présentes cette journée ainsi que les bénévoles pour leurs investissements.

Pour finir cette année 2023, l'équipe de l'APIC a décidé de lancer un partenariat avec une autre association locale, « le club des aînés ruraux ».

Une fois par mois, chaque groupe rejoindra cette association à la salle des fêtes pour y faire des jeux de sociétés, des lotos, du partage de connaissances.

La création de ce lien nous semble important afin de lutter contre la solitude, de favoriser la transmission des savoirs et la solidarité locale.

Pour l'instant, une séance a été faite avec le groupe des Ninjas, et cela a beaucoup plu aux plus jeunes comme au plus âgés. Prochain rendez-vous les mercredi 11 octobre, mercredi 8 novembre ainsi que le mercredi 20 décembre pour le goûter de Noël.

Le Père Noël nous fera même l'honneur de sa présence.



Le Comité des Fêtes

C'est avec une ferveur incroyable que cette année le comité a enchaîné des événements qui ont été d'une grande réussite grâce à une équipe très dynamique et très impliquée, dans un seul but, réunir et s'amuser!

⇒ Retour sur les manifestations de ce début d'année :

⇒ **70 ans du comité et la frairie 12, 13 et 14 mai**

Cette année, anniversaire du comité des fêtes, 70 ans, il a été décidé de mettre l'accent sur cet événement, puisque la fête locale s'est déroulée sur 3 jours débutant par le lancement de la frairie et une soirée concert dès le vendredi très réussie.

Les plancha, les friteuses et la buvette étaient en place sous le beau soleil dès le samedi après midi.

A l'ombre, les enfants sont venus jouer et se faire maquiller avant de repartir avec leurs tickets offerts par le comité. Sur la place, la frairie commençait déjà à battre son plein avant l'arrivée de la bandas "la cocarde", Championne d'Europe des bandas.

Habillés en blanc et rouge, une quarantaine de musiciens ont donné un spectacle magnifique.

La soirée a continué avec les grillades, puis l'heure de la retraite aux flambeaux a sonné. Il y avait tant d'enfants que le comité a dû retrouver des vieux flambeaux pour que tous aient le sien !

Puis, direction le stade ! Les enfants devant avec leur flambeau allumé, venait derrière la bandas qui faisait un bruit d'enfer, c'était un beau spectacle. Enfin, le cortège s'est arrêté au stade d'où s'est tiré un magnifique feu d'artifice musical. Ce fut un moment extraordinaire, magique et exceptionnel !!! Pour les 70 ans du comité des fêtes, il fallait un feu d'artifice de cette « trempe », le spectacle fut à la hauteur de l'évènement, **Grandiose**.

Après le feu débutait la soirée année 80 à la salle des fêtes là où le DJ distribuait des cadeaux aux meilleurs danseuses et danseurs. Le dimanche midi une paella était servie avec l'apéro offert par comité des fêtes, 120 personnes étaient présentes au repas, tandis que la buvette et les manèges avaient déjà redémarrés.

Après le passage de la foule, le dimanche soir, le comité a offert le pot de la fin avant de clôturer cette édition qui laissera à tous de beaux souvenirs.

⇒ **Journée détente, méchoui marche et vélo du 10 juillet :**

Une belle journée était annoncée et malgré les orages qui ont perturbé les préparatifs, rien ne pouvait empêcher ce traditionnel événement.

L'équipe a mis les bouchées doubles pour faire face aux aléas climatiques! Dès 6h Momo repassait en revue l'ensemble des parcours vélo-marche afin de sécuriser les sentiers suite aux orages.

A 8h30, tout était prêt, le café et le petit déjeuner offert pouvait être servi aux randonneurs qui affluaient déjà.

A midi, l'apéro a été offert à nos 140 convives et le méchoui a été servi dans une ambiance champêtre bien de chez nous...tout le monde était détendu et de bonne humeur, ce fut une belle journée!



Marché nocturne et ouverture de la coupe du monde de rugby le 9 septembre:

Suite à l'annulation du marché nocturne de juin, due aux orages, la date avait été reportée au 9 septembre.

Sur la place, les commerçants servaient des cagouilles, moules, tajines, grillades, burgers, crêpes et divers produits « bercés » par le chant des artistes en herbe venu essayer le karaoké mis à disposition.

Dans la salle des fêtes, c'était une toute autre ambiance faite de silence et de cris de joie devant le match d'ouverture de la coupe de monde de rugby, avec la France en match d'honneur face aux redoutables All blacks.

Le match fini et gagné, l'ambiance était au beau fixe, sur la place c'était une grande fête, on s'en souviendra!

Evènements, manœuvres, à venir :

Le comité a offert une animation pour le repas des aînés ruraux cette année. En effet, il a missionné Nicolas pour venir chanter et divertir nos anciens.

Un soutien a été réalisé pour l'APIC avec le rachat de leur stock périssable afin de ne pas générer de perte. Un partenariat s'est ainsi créé avec l'APIC, puisqu'à chaque événement l'association nous aide et apporte son soutien.

Pour la fin de l'année, un repas poule au pot est organisé le **25 novembre** et nous sommes déjà à pied d'œuvre pour l'organisation du marché de Noël avec toutes les associations de Nieul pour le 2 décembre.

Nous remercions les habitants qui viennent nous apporter leur aide et qui nous sont devenu indispensable à chaque manifestations et profiter de leur incontournable bonne humeur.

Nous remercions aussi la municipalité qui nous soutient dans tout nos projets et nous offre ainsi beaucoup de possibilités.

Cette année sera à la mémoire de notre ami Laurent HÉLIS, doyen de notre comité, nous te rendons hommage notre copain.

L'équipe du comité des fêtes



Association Sportive Guitinières Nieuil



Les Bleues Maritimes, équipe de Rochefort sur Mer



Les 50 ans des deux clubs et les 25 ans de la fusion

Ils sont venus de partout, ils étaient tous là, les actuels, les nouveaux et les anciens et tous les bénévoles réunis dans un seul et même but, fêter les 50 ans d'existence des deux clubs qui se sont dit un soir de troisième mi temps qu'il était temps de s'associer pour ne pas disparaître, pour continuer d'exister, l'ASGN était né !

Depuis plus d'un an, Edmond Mérias et les bénévoles de toutes l'association sportive ont œuvré pour que le 2 septembre soit une grande fête.

Ils étaient tous là, les joueurs d'abord.....les anciens, les nouveaux ou tout ceux qui viennent vivre une passion chaque dimanche de match, ils ont tous commencé comme les pupilles (les U7 comme on dit maintenant) à taper dans un ballon et comprendre ce qu'était le football....!

Les joueurs, certes étaient là mais aussi ceux qui ont œuvré de près ou de loin autour du ballon, les arbitres sans qui le jeu ne serait pas possible et encore tout autour de ce



Mrs les maires de Nieuil et de Guitinières, Mr Mérias, Président de l'ASGN, Mr Gerbreau, doyen et membre de 1945 à 1961 et Mme Mérias, Trésorière



Trio Arbitral

monde là, tous les bénévoles, même à 97 ans, on n'oublie pas !

Pour que la fête soit réussie, il fallait une météo, et bien qu'elle eut été capricieuse ce jour, elle permit de bien jouer sans trop de chaleur avec juste une ondée....

Pour ce faire le club ASGN avait invité les maires des deux communes les artisans et commerçants, les simples donateurs. En outre, Edmond Mérias, président depuis plus de 30 ans remercie toutes les communes qui ont prêté des barrières, des buvettes et enfin la communauté des communes.

Au programme, il y avait un match entre deux équipes féminines avec un trio arbitral aussi féminin, un autre match entre les actuels licenciés et ceux qui ont rechaussés les crampons, la fougue face au placement, et enfin la relève était aussi présente.

Il a fallu bien du monde durant une semaine entière pour tracer, monter, démonter tout le matériel, les buvettes, les tivolis et tonnelles de toutes tailles pour abriter les 250 convives présents pour le repas et la fête qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit...



Les Rouges de Saint Michel (Charente)

Autres Activités dans la Salle Multiactivités



Pour la deuxième année consécutive Pauline propose des cours de Bachata les jeudis soir à la salle des fêtes de Nieul le Virouil.

La Bachata est une danse de République Dominicaine proche de la Salsa et du merengue. Elle est la danse idéale pour ENTRER DANS Les DANSES latines, car elle est riche et accessible.

Formée par *FD Dance Academy* à Bordeaux, Pauline partage et transmet sa passion dans une ambiance familiale et bienveillante, avec un enthousiasme contagieux.

Les cours sont adaptés au niveau et envies de chacun.

18h..... **Lady styling** (femmes seules) **Intermédiaires**

19h..... **Lady styling débutantes**

20h..... **Couple**

Et pour un enseignement encore plus personnalisé, vous avez la possibilité de choisir une formule de cours particuliers, en individuel ou en couple.



Les ateliers **DANSER** et **GRANDIR** !

Cette année, Marie renouvelle l'aventure *Danse Parent / Enfant* (dès 3 ans). Cette idée originale a séduit et deux nouveaux créneaux s'ouvrent, les vendredis soir tous les 15 jours.

Nouveauté pour cette **rentrée 2023** : des ateliers Danse pour enfants (à partir de 6 ans) et pour adolescents (à partir de 11 ans.), les mardis soir.

Particularités de ces ateliers : des univers musicaux très variés, Des exercices sous formes de jeux, alliant humour et imagination. Ainsi que des initiations à la composition de chorégraphies et à l'improvisation.

Marie est diplômée en Art thérapie, spécificité arts corporels, et favorise dans son approche l'expression individuelle et collective, ainsi que la confiance en soi.



Oxy'Dense est une association loi 1901, de Loisirs, de Culture et de Bien-Etre, créée en 2011 par Morgan ROY, responsable de projets et à ce jour salariée.



Oxy'Dense a pour objectif de :

Donner de l'oxygène à son quotidien à l'aide de loisirs sportifs, artistiques et d'actions qui tendent vers le partage, la culture, l'expression...

Cette association propose plusieurs activités telles que la Danse, la Gym, le Théâtre, la Sophrologie... sur les communes de Saint Germain de Lusignan et Nieul le Virouil.

Elle organise également, plus ponctuellement, des ateliers de bien-être, des journées à thème, des soirées spectacle, des conférences, etc....

Compte Rendu des réunions du Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal

Le 26 Juillet 2023

Absent excusé : M. Jean François Martinière

M. Martini est nommé secrétaire

Délibération concernant le soutien de la commune à la création d'une U.V.E. à Angoulême.

La création d'une U.V.E. (Unité de Valorisation Énergétique) est un projet en cours soutenu par la Communauté de Communes de Haute Saintonge visant à réduire massivement nos déchets restants après le tri sélectif déjà en place.

En effet, dans quelques mois, le tri devra permettre de réduire encore plus nos poubelles noires (incinération) en valorisant le reste des matières premières (déchets organiques)

La commune doit prendre une délibération visant à soutenir ce projet. Vote favorable à l'unanimité des membres.

Décision modificative visant à alimenter un compte de tiers.

Rue de la Boulangerie à Nieul le Virouil, des travaux de sécurisation ont été effectués conformément au rapport de l'expert nommé par le tribunal administratif.

Le comptable du Trésor Public nous demande de provisionner un compte de tiers afin de régler les factures courantes. Ce même compte sera renfloué par le remboursement des travaux par le propriétaire concerné.

Délibération adoptant la nomenclature M57.

Le passage à un nouveau modèle de comptabilité sera effectif en janvier 2024.

Vote favorable à l'unanimité des membres.

Délibération sur l'avenant concernant les honoraires du cabinet Atelier Parc.

Le cabinet d'architecte Atelier Parc a émis un avenant sur ses honoraires (construction du multi service).

Bien que le cabinet architectes n'ait pas augmenté le taux d'honoraires (11.1%), ceux-ci ont été revus pour s'adapter au coût réel du projet maintenant estimé correctement.

Vote favorable à l'unanimité.

Discussions sur le retour de la CAUE concernant le projet de Cour Oasis.

Remis au prochain conseil (rencontre avec L'APIC et l'École à venir)

Délibération concernant une demande de don de l'APIC en faveur de la journée du 5 août.

Cette demande de don ne figurant pas au prévisionnel, M. le Maire propose de ne pas subvenir à ce don.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité..

Délibération autorisant M. le Maire à signer tous les documents afférents à une demande de subvention concernant l'équipement des commerces en milieu rural (multi service).

Cette demande concerne une subvention liée à l'équipement en matériel du futur multiservice.

Le conseil autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à l'obtention de ladite subvention.

Délibération concernant le prix du repas à la cantine scolaire.

Les plats et les desserts étant cuisinés sur place, la gestion des commandes de denrées et la chasse au gaspillage étant faits au plus juste font que le prix de revient ne grève pas le budget de la commune. Actuellement fixé à 2.30 €, M. le Maire propose de ne pas augmenter le prix du repas à la cantine pour la prochaine année scolaire.

Vote favorable de l'ensemble du conseil.

Les repas confectionnés par la cuisinière communale et servis pour l'APIC sont facturés à l'association à hauteur de 3.70 € (matières premières, coût de l'énergie, amortissement du matériel, main d'œuvre).

Délibération concernant la modernisation de l'éclairage public.

Actuellement trois points de commandes concernant 64 ampoules dans le bourg pourront être changés pour une meilleure utilisation de l'éclairage public ayant pour but de réduire la facture.

Le SDEER propose de changer ses trois points pour 458 euros.

Le changement des ampoules pour l'éclairage LED se fera courant 2025 pour notre commune

Délibération autorisant le premier adjoint à signer tous les documents relatifs à la gestion des baux locatifs communaux.

L'ensemble du conseil autorise le premier adjoint à signer tous les documents relatifs à l'ensemble des locations des appartements appartenant à la commune.

Questions Diverses

- ⇒ Dans le cadre du PLU en cours sur la commune, M. le Maire demande à chacun de recenser tous les vestiges de constructions (petit patrimoine), arbre remarquable sur le territoire de la commune afin de les préserver lors des prochaines prises de décisions.
- ⇒ La débroussailluse de la commune arrivant en fin de vie, une autre est en commande pour environ 600 euros.
- ⇒ La borne à incendie au coin de l'avenue de Bellevue a subi des dégradations causées par un engin passé trop près. Aussi il est décidé de la changer puis la protéger avec des arceaux de sécurité.
- ⇒ Des nouvelles chaises pour la cantine sont en commandes.... Elles sont mieux dessinées et adaptées à un ménage plus rapide de la salle de cantine, 10 chaises pour 570 euros.
- ⇒ Pose de drains sur le stade, l'entreprise a connu trois casses matériels mais elle nous donne l'assurance que le travail sera terminé dans les temps. Le couvert végétal pourra être semé courant septembre.
- ⇒ Pour le choix du gérant du futur multiservice, la commune a passé une annonce auprès de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industries) qui devra faire un premier tri dans les premières candidatures.
- ⇒ L'appel d'offres pour les entreprises pour la construction du multi service se termine samedi 29 juillet à midi.
- ⇒ Piégeage des chats (errants). L'association Chats libres des 3 monts en relation avec la commune va effectuer un piégeage des chats en liberté sur la commune. Les zones de pose de cages sont définies autour du bourg et vers les Hillairets. Si les chats capturés sont porteurs de puces électroniques, ils seront remis à leur propriétaire, sinon ils seront stérilisés et remis en liberté ou mis en adoption.

Séance levée à 20h

Prochaine réunion de conseil le 6 septembre 2023 à 18h30

La réunion de conseil du 6 septembre a été reportée au 20 septembre

Réunion du conseil municipal le 20 septembre 2023

M. Martini est nommé secrétaire

Absente excusée : Irène Palmier

Délibération sur la mise en place d'un système de location de tables et de chaises de la commune.

Le prêt des chaises et des tables de la commune est en augmentation dans notre commune, Aussi, pour assurer un retour en état du matériel prêté, un système de location sera mis en place à partir du 01 janvier 2024, dans la limite de 5 tables et 30 chaises. Un chèque de caution sera demandé à la signature de la convention de prêt, 30 euros par chaise et 100 euros par table. Au retour, après constatations d'usage, le chèque de caution sera rendu, En cas de casse, l'utilisateur devra établir un chèque au prorata du matériel cassé.

La location est ouverte à tous sur la commune.

Mise en place d'un forfait ménage.

La commune mettra en place un forfait ménage facultatif dans la convention de location de la salle des fêtes. Il sera effectif au 01 janvier 2024.

Délibération sur le choix du gérant du multi service.

Après plusieurs annonces déposées auprès des services de l'emploi et de la chambre de commerce et d'industrie, deux candidatures sont retenues.

Au vu des éléments fournis pour la première candidature, il manque notamment des pièces au dossier tel qu'un prévisionnel sur trois ans.

La seconde candidature est plus aboutie mais il manque encore quelques pièces.

Le choix sera établi au terme des éléments demandés.

Délibération concernant la mise en recouvrement des frais inhérents à la divagation des animaux domestiques.

Route des frênes, des boucs en divagation ont été aperçus créant un danger potentiel pour les usagers de la route.

Leur capture à l'aide de flèches anesthésiantes a été prise en charge par la commune. Les animaux assoiffés ont été récupérés par une association de protection des animaux.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour que cette créance soit recouvrée par le Trésor Public dans un second temps auprès du propriétaire des animaux.

Compte rendu de la réunion avec la SAFER concernant des biens présumés sans maître de la communes.

La commune a sollicité la Safer pour recenser des biens « dits » sans maîtres.

Il s'agit de parcelles dont les propriétaires ne sont pas ou plus connus et dont la succession a plus de trente ans, ou bien les parcelles dont les impôts fonciers n'ont pas été payés depuis plus de trois ans.

La Safer a rendu son rapport. Il y a, actuellement, sur la commune de Nieul le Virouil près de 450 parcelles de toutes tailles (allant de quelques mètres carrés à plus d'un hectare) répartis sur 150 propriétaires.

Une commission pour la vérification des parcelles est créée au sein du conseil.

Brigitte Charron et Thierry Martini sont chargés d'effectuer ces premières vérifications en s'appuyant sur leur connaissance du territoire.

La procédure sera guidée par le service juridique de la Safer.



Réunion du conseil municipal du 27 septembre 2023

M. Mesure a été nommé secrétaire

Absent excusé : M. Martini Thierry

Délibération sur le choix des entreprises concernant la construction du multiservice.

Les entreprises choisies pour la construction du multiservices sont :

Lot 1 fondation :SAS Soltechnic

Lot 2 gros œuvre : Ets Balout

Ce lot comprend l'installation d'une fosse de récupération d'eau.

Lot 3 charpente et toiture :EURL AMCC

Lot 4 menuiserie extérieure : ..SARL Bougnoteau et fils

Lot 5 cloison et doublage :

Lot 6 carrelage : Ets Bugeau

Lot 7 électricité :Ets Maroc

Lot 8 peinture : Ets Guenaud

Lot 9 plomberie :SARL Bonneau

Le lot n° 5 n'a pas reçu de proposition satisfaisante (déclaré sans suite)

D'abord estimée à 631 000 € par le cabinet d'architectes, l'opération reviendra à 530 000 € plus le lot n° 5.

De part sa profession, Laurent Janneau s'abstient sur l'ensemble de cette délibération.

Vote favorable à 11 voix et une abstention.

Changement du photocopieur de la Mairie.

Le photocopieur actuel arrivant en fin de contrat, sa maintenance avec surcoût de vétusté et ses performances font apparaître que son changement est préférable.

L'achat et non la location a été décidé suite à la présentation de Jean François Martinière.

Vote favorable à l'unanimité.

Séance levée à 20h45

Réunion du conseil municipal du 18 octobre 2023

M. Martini a été nommé secrétaire

Absentes excusées : Irène Palmier, Brigitte Charron, Rolande Drillaud

Délibération concernant le choix du gérant du Multiservices

Les annonces auprès des organismes pour l'emploi et de la CCI (Chambre de Commerces et d'Industrie) n'ayant pas donné de résultats probants, la commune a retenue une candidature avec un dossier complet visé par Laurent Jeanneau (expert comptable). Il estime que le projet est correct au vu des résultats prévisionnels présentés.

La candidature de **Mme Mélissa Palmier** est donc acceptée pour devenir gérante du multiservice de Nieul le Virouil à 11 voix pour et une abstention.

Délibération concernant les demandes de subventions auprès du conseil départemental 17 et des Fonds Européens.

M. le Maire demande au conseil de lui donner l'autorisation pour solliciter les subventions des organismes pré cités.

Vote favorable à l'unanimité.

Proposition d'achat du terrain AK 85

La parcelle cadastrée AK 85 est située dans le prolongement de l'impasse du lavoir, juste après le puits du lavoir. Elle borde le Tarnac et débouche sur l'impasse des Jardins.

A terme, la commune envisage de l'embellir. M. le Maire va négocier le prix. Vote favorable à l'unanimité.

Demande de subvention Comité des Fêtes

Pour le marché de Noël qui aura lieu le 2 décembre prochain, le comité des fêtes souhaite organiser cette manifestation en collaborant avec d'autres associations communales.

Au titre d'une animation faite par des artistes de cirque, il demande une subvention exceptionnelle. Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas accorder cette subvention car non inscrite dans son bilan prévisionnel 2023.

Décisions modificatives

Il s'agit d'une virement interne de compte à compte sans incidences sur le budget initial, pour couvrir l'achat d'un nouveau photocopieur.

Point sur la cour Oasis

La CAUE avait rendu une proposition sur le projet de création d'une cour Oasis à l'école., revue avec le Maire, l'APIC et l'école. Quelques zones seront rendues perméables par la création de massif et la plantation d'arbres Une ombrière est prévue pour limiter la chaleur dans les classes.

Questions diverses

- Conseil d'école : M. le Maire ne pourra pas se rendre disponible, Morgan Ménard y participera en compagnie de deux autres conseillers.

- La cérémonie du 11 novembre se déroule à Nieul à 11h45. A cette occasion, un pot de l'amitié sera offert par la commune, confectionné par Isabelle Blanchet, la cuisinière communale.

- La première mare pour la défense incendie d'une contenance d'environ 100 m3 a été creusée non loin de Bois Épais.

- M. le Maire demande au conseil municipal de répertorier tout ce qui pourrait être remarquable sur la commune, arbres, vestiges de monuments, ect.....

La séance est levée à 20h22. Prochaine réunion le 22 novembre à 18h30.

Perdu / Trouvé !!!

Deux **trousseaux de clés** ont été trouvés

L'un a été trouvé **Avenue du Tarnac**.

L'autre était proche de **l'Impasse du Connetet**.

Les clés sont disponibles en Mairie, il vous sera demandé de les décrire pour pouvoir les récupérer.

Petites Annonces

L'association Les Reinettes est à la recherche de pots de compote vide, en verre, pour confectionner encore plus de créations.

Merci de contacter Irène au

06 98 66 30 96

Des Fers à Cheval.....



Il s'agit d'une vieille enseigne, toujours visible dans le bourg de Nieul.

Témoin, jadis, d'une activité florissante, l'entreprise se transforma peu à peu en entreprise de mécanique agricole.

En ce temps là, on ne remplaçait pas, on soudait et on réparait l'outils défectueux, on allait jusqu'à forger la pièce.

Elle disparut au début des années 80.

Saurez vous retrouver l'adresse ?

Citation du trimestre

« Quand on ose, on se trompe souvent.

Quand on n'ose pas, on se trompe toujours. »

Romain Rolland, écrivain français

Facile

6	8	2	5	3	7	9	1	6
3	9	6	8	2	1	7	4	5
5	1	7	4	9	6	3	1	8
2	4	9	3	6	8	1	5	7
7	6	8	1	5	9	2	3	4
1	5	3	2	7	4	6	8	9
6	3	5	9	8	2	4	7	1
8	7	4	6	1	3	5	9	2
9	2	1	7	4	5	8	6	3

Difficile

6	2	8	4	3	9	1	7	5
5	3	7	8	2	1	4	9	6
9	4	1	6	5	7	8	2	3
8	1	4	2	7	5	6	3	9
7	6	5	9	8	3	2	4	1
3	9	2	1	6	4	7	5	8
1	3	7	5	4	6	9	8	2
4	8	6	3	9	2	5	1	7
2	5	9	7	1	8	3	6	4

Solutions

Sudoku

Pour vous détendre.....!

F
A
C
I
L
E

2		4					5	3
6			2		3		4	7
5				1				6
7		6				4		9
	4	3					6	
				6	4			2
		8	5		2	7	3	
	5		3	9				8
		2		7			9	4

D
I
F
F
I
C
I
L
E

		4				2		
	7		8				6	9
				9	1			
3	9			5	6			
5	1		3	2				
			7					6
	2						5	
	3	8				7		

A Nieul le Virouil, Vous trouverez....

Agriculture

Océalia (coopérative agricole) 05 46 48 19 67

Mode

Chantal Claessen 05 46 48 22 49

Conseillère de mode 06 30 24 78 04

Assistante Maternelle

Karine Godichaud 06 25 89 48 77

Décoration Intérieure

Anne Pothet 05 46 48 44 98

Charpente couverture

Claude Coulombier 05 46 04 83 51

Tous travaux bâtiments

Alain Grimard 05 46 48 39 88

(Portable) 06 73 44 99 59

Maçonnerie

Morgan Ménard 06 59 28 25 86

Peinture

Pascal Portier 05 46 48 19 62

(Portable) 06 71 62 08 69

Adeline Favreau 06 86 48 89 31

Plaquiste

Charly Raynaud 07 77 00 69 10

Façades

Pedro Ferreira 06 48 87 26 50

Menuiserie

Menuiserie André 05 46 48 17 10

Plaisir du Palais

Le Rucher du Goribon (miel) 07 50 65 34 14

Isabelle Blanchet (miel) 05 46 48 36 03

La Bergerie (resto, routier) 05 46 49 62 05

Richard Avinio (viande de bœuf) 05 46 49 61 92

Vacances—Farniente

Françoise Neeser 05 46 48 30 25

Le Lit et L'Image 06 89 39 90 91

Vacances—Farniente (suite)

Domaine de Bois Épais 07 77 00 69 10

Renaud Foissard 06 51 92 82 13

Bien-être

Sandra Berthelot 06 77 15 54 49

Julie Foissard 06 51 92 82 13

Naturopathe

Julie Foissard 06 51 92 82 13

Entretien Parc et Jardin - Elagage

Georges Fallat 06 02 27 75 53

Ludovic Jacquet 06 98 75 60 57

Coiffure

Tanti Coiffure * 06 68 59 27 47

* Tanti coiffure le dernier mercredi de chaque mois

Halte Jacquaire

La Tuilerie 05 46 70 09 43

Horaires Mairie

Ouverture du point POSTE

Lundi 14h—18h

2ème Adj. Thierry Martini

Mardi 09h—12h

Mercredi 14h—17h

Maire Christophe Pavie

Jeudi 14h—18h

Maire Christophe Pavie

Vendredi 09h—12h

1er Adj. Jean François Martinière

Téléphone

05 46 48 19 63

Adresse Courriel

mairie@nieul-le-virouil.fr

